



BULLETIN D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

SITUATION ACTUELLE

TITRE/POSTE :

SOCIETE :

SITUATION PASSEE

TITRE/POSTE :

SOCIETE :

ADRESSE (où l'on peut vous joindre et envoyer les courriers)

INTITULE :

ADRESSE :

CODE POSTAL-COMMUNE :

TELEPHONE FIXE :

FAX :

PORTABLE :

E-MAIL :

AUTRES OBSERVATIONS :

STATUT SOLLICITE AU SEIN DE L'ASSOCIATION

(Une seule réponse)

MEMBRE ACTIF

Sont membres actifs les investisseurs personnes physiques (ou holding personnelle) qui ont adhéré à l'association et qui s'intéressent aux projets présentés par des créateurs ou repreneurs avec l'intention d'investir.

Le membre actif est susceptible d'investir personnellement au minimum 10000€ sur une période de 24 mois.

MEMBRE PARTENAIRE

Sont membres partenaires toutes personnes et tous organismes auxquels le conseil décidera de décerner ce titre en raison notamment, soit de leur coopération au sein de l'association, soit des aides -en particulier financières-, qu'ils apportent à l'association.

MONTANT DE LA COTISATION

Cotisation statutaire annuelle membre actif et membre partenaire (exercice 1/1 au 31/12) :

- **250 €** pour 2010/2011.

Subvention ou aide financière autre :

- Chèque de€ à l'ordre de l'association Bourgogne Angels

A faire parvenir à :

B OURGOGNE ANGELS

ESC DIJON - 29 rue Sambin - B.P. 50608 - 21006 DIJON Cedex

Tel : 03 80 72 59 31 - Fax : 03 80 72 59 99

E-mail : Itaiclet@bourgogneangels.org

E-mail : philippewinter@wanadoo.fr (Président)

Site : www.bourgogneangels.org